

La réforme des retraites AVANT et APRÈS 2025



AVANT / BEFORE

APRÈS / AFTER

42 régimes



Pensions calculées sur les 25 meilleures années dans les régimes de base unifiés.

Pensions calculées sur les 6 derniers mois de salaires pour les fonctionnaires

Pensions calculées à partir des points acquis selon les tranches de salaire et le régime d'affiliation

Pensions calculées à partir des points acquis tout au long de la carrière.

1 € cotisé = même nombre de points pour tous.

1 point de retraite = même valeur pour tous.

Âge de départ



AGE LEGAL = 62 ans

AGE DE TAUX PLEIN Selon durée de carrière

AGE LEGAL et taux plein = 55 ans pour les régimes spéciaux

ÂGE DE DÉPART

AGE LEGAL ET DE TAUX PLEIN = 64 ans

Réversions

13 dispositifs cohabitants rendant le calcul complexe et la visibilité pour le conjoint impossible oscillant de 50 à 65%



70% de la retraite totale du couple pour le survivant

Majorations pour enfants

10% pour chaque parent à partir de 3 enfants plafonné à 1,000 euros



MAJORATIONS pour enfants

5% par enfant dès le 1^{er} enfant MAIS Partagé entre les parents; donnés à la mère par défaut

Minimum Retraite



81% pour les salariés

75% pour les agriculteurs

MINIMUM RETRAITE

85% du SMIC NET

Maintenu :



Départ anticipé pour carrière longue à 60 ans

Pénibilité avec départ anticipé à 60 ans étendu aux fonctionnaires et régimes spéciaux

Départ anticipé militaires et métiers régaliens (pompiers, policiers, douaniers, gardiens de prison)

Système actuel maintenu pour les actifs à moins de 5 ans du départ en retraite lors de l'adoption de la loi

